

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES DECISIONS
SEANCE DU 19 MAI 2016

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.20.45

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	30
Absents représentés	10
Absents excusés	3
Absents non excusés	2

L'AN DEUX MIL SEIZE, LE DIX NEUF MAI à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 13 mai 2016 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

PRESENTS

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, M. MAYET, Mme VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mme BERNARD Méhadée, M. MOKRANI adjoints au Maire,

M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, MM. ALGUL, HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART (à partir du vœu), MACEDO, KIROUANE, PIERON, MM. SEBKHI, AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mme BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme WOJCIECHOWSKI, adjointe au Maire, représentée par M. MARCHAND,
Mme SEBAIHI, adjointe au Maire, représentée par M. PRAT,
M. CHIESA, conseiller municipal, représenté par M. AIT AMARA,
Mme RODRIGO, conseillère municipale, représentée par M. ZAVALLONE,
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. RIEDACKER,
Mme PAURON, conseillère municipale, représentée par M. BELABBAS,
Mme MISSLIN, conseillère municipale, représentée par Mme PETER,
Mme ANDRIA, conseillère municipale, représentée par M. BOUILLAUD,
M. VERLIERE, conseiller municipal, représenté par Mme APPOLAIRE,
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme Sandrine BERNARD.

ABSENTS EXCUSES

Mme GAMBIASIO, adjointe au Maire,
M. TAGZOUT, conseiller municipal.

ABSENTS NON EXCUSES

Mme POURRIOT, conseillère municipale,
Mme BAILLON, conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.
(34 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 7 avril 2016.

(34 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

/ APPROUVE le vœu proposé par le groupe Europe Ecologie Les Verts au sujet de Nuit Debout et des violences policières.

(32 voix pour, 1 abstention : Mme OUDART et 8 ne prennent pas part au vote : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE, VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

C/ DEMANDE la libération de Monsieur Naâma Asfari et de ses codétenus pour favoriser la tenue d'un référendum d'autodétermination, conforme au droit international, DEMANDE une intervention plus soutenue des associations de défense des droits de l'Homme au Sahara Occidental et DECIDE d'élever Naâma Asfari au rang de citoyen d'honneur de la ville d'Ivry-sur-Seine.

(33 voix pour, 2 abstentions : MM. MARTINEZ, RIEDACKER et 6 ne prennent pas part au vote : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

A 1/ DECIDE d'appliquer une tarification au quotient familial pour les activités de l'Eté sportif ouvertes aux adultes à compter du 30 juin 2016 et jusqu'au 31 août 2016, ainsi que pour les activités sportives à la saison ouvertes au public adulte (carte Pass' sport) à compter du 1^{er} septembre 2016, FIXE, à compter du 30 juin 2016 et jusqu'au 31 août 2016, les tarifs des activités sportives d'été ouvertes au jeune public (Si T'es Sport), FIXE à compter du 1^{er} septembre 2016 les tarifs des Animations Sportives dans les Maisons de Quartier, du dispositif « Passeport santé », et ceux de la piscine municipale et FIXE le tarif du dispositif « Passeport santé » pour les personnes inscrites aux ateliers santé ville du centre municipal de santé.

(33 voix pour et 8 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE, VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

A 2/ FIXE, à compter du 1^{er} septembre 2016, les tarifs du Hangar-Tremplin, des concerts sandwichs programmés par le conservatoire, de la médiathèque, et du cinéma municipal le Luxy.

(33 voix pour et 8 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE, VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

A 3/ FIXE, les tarifs des sorties familiales organisées par les maisons de quartier et le service de l'Action Sociale à compter de juin 2016 et les tarifs des activités ou ateliers culturels ou sportifs proposées pour 1 semaine sous forme de stage ainsi que le tarif de l'emplacement pour la bourse aux jouets et le vide-grenier.

(33 voix pour et 8 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE, VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

A 4/ FIXE, le tarif de la demi-journée d'accueil de loisirs le mercredi après-midi avec repas à compter du 1^{er} septembre 2016, FIXE à 50 % du tarif, la participation financière des enfants qui font l'objet d'un P.A.I. (projet d'accueil individualisé), FIXE les tarifs des accueils du matin en élémentaires et maternelles, les tarifs journaliers des accueils du soir maternels, les tarifs journaliers des accueils du soir : aides aux leçons et activités de loisirs en élémentaire, les tarifs journaliers du centre de loisirs associé à l'école Einstein (CLAE), les tarifs journaliers de l'accueil du soir à l'école Einstein et FIXE, à compter du 1^{er} juillet 2016 l'adhésion familiale à l'animation de quartier proposée par le service des accueils des temps scolaires et de loisirs au mois de juillet 2016.

(33 voix pour et 8 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE, VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

B/ DECIDE la création d'une commission ad hoc chargée du suivi du travail engagé dans le cadre des transferts de compétences décidés par la loi vers la Métropole du Grand Paris et l'Etablissement Public Territorial dit « Grand-Orly Val-de-Bievre Seine-Amont », FIXE à 10 le nombre de membres de cette commission, PRECISE qu'elle sera placée sous la présidence du Maire.

(unanimité)

et PREND ACTE de la désignation des membres de cette commission ad hoc :

- Romain MARCHAND
- Jeanne ZERNER
- Daniel MAYET
- Fanny SIZORN
- Romain ZAVALLONE
- Sabrina SEBAIHI
- Atef RHOUMA
- Pierre MARTINEZ
- Sandrine BERNARD
- Annie-Paule APPOLAIRE

/APPROUVE le vœu d'urgence présenté par le Maire pour l'accueil des locaux de la région Ile-de-France sur le site de City Seine.

(unanimité)

1/ FIXE, à compter du 1^{er} septembre 2016, les tarifs de location des installations sportives ouvertes au public et DIT que les installations sportives municipales sont mises à disposition à titre gracieux aux associations sportives locales d'Ivry-sur-Seine, aux associations culturelles et aux fédérations sportives.

(35 voix pour et 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

2/ FIXE, à compter du 1^{er} juin 2016, les tarifs hors nomenclature Sécurité Sociale des actes dentaires applicables aux patients du centre municipal de santé.

(39 voix pour et 2 abstentions : M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

3/ APPROUVE la convention de transfert de gestion patrimoniale avec SADEV94, concernant les lots n°1-5-6-7 et 8 de la parcelle cadastrée section E n° 29, sise, 65 rue Molière d'un total de 119 m² et de la parcelle cadastrée section AT n° 54, sise, 13 à 17 rue Ernest Renan, d'une superficie totale de 1.617 m², à Ivry-sur-Seine, permettant à la Commune d'en garder la jouissance pendant toute la durée du portage foncier dans le cadre de la ZAC Ivry-confluences.

(35 voix pour et 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

4/ AUTORISE la société SADEV94, aménageur de la ZAC « Ivry-Confluences », à procéder au dépôt des permis de construire et de démolir afférents au projet immobilier prévu sur la parcelle sise, 2 rue Galilée et 59 quai Auguste Deshaies, cadastrée section AY n° 2 à Ivry-sur-Seine.

(33 voix pour, 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE, et 2 abstentions : M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

5/ APPROUVE la promesse de vente sous conditions suspensives aux sociétés « Lamotte Constructeur SAS » et « Er'crea SARL » des lots de copropriété n° 1 à 6, 51 à 54, 201, 251, 301, 351 à 357, 401, 451, 501, 551, 601 à 610 dépendant de l'ensemble immobilier sis, 78/82 avenue Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine et du bien immobilier sis, 3 rue René Robin à Ivry-sur-Seine, parcelles cadastrées section P n° 100 et 34 (de superficie respective de 3619 m² et 1002 m²), au prix de 4.830.000,00 € HT, INDIQUE que cette cession constitue une opération située dans le champ d'application de la taxe sur la valeur ajoutée avec application du taux légal et PRECISE que les frais de mutation en sus du prix de vente seront à la charge des acquéreurs.

(35 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

6 a/ ACCORDE la garantie communale à la SA HLM Immobilière 3F à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt N° 48687 d'un montant total de 3 000 000 € qu'elle a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 25 logements sociaux PLUS/PLAI sis 39-43 avenue Jean Jaurès à Ivry-sur-Seine.

(35 voix pour et 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

6 b/ ACCORDE la garantie communale à la SA HLM Immobilière 3F à hauteur de 100 % pour le remboursement de deux emprunts d'un montant total de 800 000 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France pour la construction de 7 logements locatifs sociaux PLS sis 39-43 avenue Jean Jaurès à Ivry-sur-Seine.

(35 voix pour et 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

6 c/ ACCORDE une subvention de 75 000 € à la SA HLM Immobilière 3F pour la construction de 32 logements sis 39-43 avenue Jean Jaurès à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière et **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour procéder au versement de ladite subvention selon le calendrier suivant :

- 2016 : 36 000 €
- 2017 : 39 000 € correspondant au solde

(35 voix pour et 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

7/ ACCORDE la garantie communale à l'OPH d'Ivry à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt N° 48212 d'un montant total de 1 241 822 € qu'il a contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue de la réalisation de travaux de réhabilitation de 114 logements locatifs sociaux de la cité Jean Moulin sise 2 place Danton/ 52-56 rue Gabriel Péri à Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

8/ ACCORDE une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'association Confédération Nationale du Logement (CNL) afin de soutenir l'organisation de son 51^{ème} congrès.

(33 voix pour, 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE, et 2 abstentions : M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

9/ PREND ACTE de la désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) comme suit :

Titulaires	Suppléants
- Séverine PETER - Daniel MAYET - Atef RHOUMA - Arthur RIEDACKER - Sébastien BOUILLAUD	- Mehdi MOKRANI - Romain MARCHAND - Sabrina SEBAIHI - Méhadée BERNARD - Annie-Paule APPOLAIRE

10/ PREND ACTE de la désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) comme suit :

Titulaires	Suppléants
- Daniel MAYET - Jacqueline SPIRO - Catherine VIVIEN - Thérèse POURRIOT - Marie ANDRIA	- Bozena WOJCIECHOWSKI - Mourad TAGZOUT - Pierre CHIESA - Sandrine BERNARD - Valentin AUBRY

11/ APPROUVE la mise en œuvre du projet d'aménagement et de sécurisation de la rue Maurice Coutant et **SOLLICITE** auprès du Député du Val-de-Marne Monsieur Jean-Luc Laurent, une subvention, au titre de la réserve parlementaire, à hauteur de 22 000 €, pour le financement des travaux de l'aménagement de sécurité dans ladite rue.

(unanimité)

12/ APPROUVE la convention de partenariat avec la Commune de Dianguirdé, le Comité de Jumelage, l'AMSCID, l'Association de développement de la Commune de Dianguirdé et la Fondation SADEV pour la recherche de financements et la coordination du projet d'adduction d'eau potable mis en œuvre par la commune rurale de Dianguirdé (Mali).

(35 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

13 a/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'association « Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental » pour l'accueil de six enfants sahraouis et un accompagnateur du 2 au 30 juillet 2016 et APPROUVE la prise en charge des frais inhérents à l'accueil de ce groupe (hors billets d'avion, indemnité accompagnateur-(trice) et assurances) pour un montant prévisionnel de 2 500 €.

(35 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

13 b/ APPROUVE la convention de partenariat avec l'association « Un camion-citerne pour les Sahraouis » pour l'accueil de six enfants sahraouis et un accompagnateur durant l'été 2016 et PRECISE que la Ville s'engage à rembourser à l'association susvisée, sur présentation de facture, la moitié des frais liés au voyage du groupe d'enfants que cette dernière aura avancée (billets d'avion, indemnité accompagnateur sahraoui, assurance maladie soudaine), soit un montant prévisionnel de 2 500 €.

(35 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

14/ ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association AARASD (Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique) dans le cadre de son action de sensibilisation des ivryens aux questions des droits de l'Homme au Sahara occidental.

(unanimité)

15/ APPROUVE et FIXE les prix de ventes de livres retirés de la Médiathèque d'Ivry, dans le cadre d'Ivry-en-Fête les 11 et 12 juin 2016 et de la Fête de quartier Monmousseau le 25 septembre 2016, et DECIDE de verser les recettes issues des ventes de livres au comité populaire du camp de Jalazone en Palestine.

(35 voix pour et 6 abstentions : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

16/ SOLLICITE auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile-de-France une subvention de 3 303.57 € dans le cadre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation pour les bibliothèques municipales, en vue de l'acquisition de la boîte de retour extérieure de documents et son chariot ergonomique à la société DEMCO d'un montant total de 4404.76 € HT (5 285.71 € TTC) pour la bibliothèque - médiathèque de la Commune.

(unanimité)

17/ APPROUVE la convention à passer avec la Mission locale Ivry-Vitry relative à la mise en place d'une permanence « accès aux soins » au site ivryen de la Mission locale dans le cadre des actions de santé publique et du contrat local de santé.

(unanimité)

18/ APPROUVE la convention de partenariat relative au Forum Intercommunal du Handicap 2016 avec les CCAS de Choisy-le-Roi, Rungis, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges et PRECISE que, dans ce cadre, une participation financière sera versée par la Ville au titre des frais de communication à la Ville de Choisy-le-Roi qui en a assumé l'avance.

(unanimité)

19 a/ DECIDE la création des emplois suivants :

- 2 emplois d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- 3 emplois de rédacteur,
- 4 emplois d'attaché,
- 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
- 5 emplois d'auxiliaire de puériculture,
- 1 emploi d'agent social de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'éducateur de jeunes enfants,
- 1 emploi d'opérateur des activités physiques et sportives,

et la suppression des emplois suivants à compter du 1^{er} juin 2016 :

- 1 emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- 1 emploi d'adjoint administratif de 1^{ère} classe,
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe,
- 2 emplois d'attaché,
- 1 emploi de Directeur Général Adjoint,
- 1 emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe,
- 2 emplois d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe,
- 4 emplois de technicien,
- 1 emploi d'ingénieur,
- 1 emploi d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe,
- 1 emploi de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps non complet,
- 20 emplois d'assistante maternelle,
- 1 emploi de médecin du travail.

(39 voix pour et 2 abstentions : M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

19 b/ DECIDE la création d'emplois répondant à un accroissement temporaire d'activité comme suit :

- 6 mois d'adjoint administratif,
- 6 mois d'auxiliaire de puériculture 1^{ère} classe,
- 6 mois de rédacteur,
- 6 mois d'attaché.

(39 voix pour et 2 abstentions : M. VALLAT SIRIYOTHA, Mme Sandrine BERNARD)

20/ APPROUVE la création d'un poste d'adulte-relais pour la mise en place et la coordination du Conseil citoyen de la Ville, pour une durée de 3 ans renouvelable.

(35 voix pour et 6 voix contre : M. BOUILLAUD, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VERLIERE)

21/ APPROUVE la convention d'objectifs 2016 avec le Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC) et **PRECISE** qu'à ce titre la Ville verse au CASC une subvention de 318 000 euros pour l'année 2016.

(unanimité)

/ **PREND ACTE** des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 30 avril 2016.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 22h20

LA SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU